ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Quartrième District, sur la rue Prytania,

Entre les rue Harmonie et Pleasant, dans l'ilet borné par les dites rues et la rue St-Charles.

William G. Taylor vs Warren H. Moise et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 13 janvier 1898, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations là dessus et tous les droits et privilèges là dessus appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Harmony, Prytania, Pleasant et St-Charles; ledit morceau ou portion de terre étant à une distance de soixante-dix pieds de l'encoignure des rues Harmony et Prytania et mesurant cinquante pieds de face à la rue Prytania sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte passé pardevant D. I. Ricardo, anciennement notaire en cette ville, le 5 février 1862.

Deuxièmement—Un autre morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant dix pieds de face à la rue Prytania sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles. La dite portion de terre sur le côté près de la rue Harmonie est à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et il est aussi contigu à la propriété premièrement décrite.

Saisi dans l'affaire ci-de sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr, avocat du plaignant.

11 dé—11 12 17 24 31—jan 7 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

VENTE CONTINUEE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lundi soir, 13 décembre.

Livres de prières, Bibles, livres d'heure Livres d'enfants, lots choisis.

Mardi soir, 14 décembre.

Porte-monnaies, papeteries, et papier à écrire.

Mercredi soir, 15 décembre.

Auteurs connus, albums, papeterie.

CONTENU DU MAGASIN DE LA LIBRAIRIE WHARTON,

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureaux 143 rue Carondelet, le LUNDI 13 décembre 1897, à 7:30 heures P. M. et continuant tous les soirs à la même heure pendant la semaine, sur les lieux, à l'encoignure des rues Baronne et Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, en date du 26 novembre 1897, No 54,246 du dossier dans l'affaire de George F. Wharton vs ses créanciers, il sera vendu—

Le contenu entier de la Librairie Wharton, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant, avant livraison.

12 déc—12 13 14 15

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—L'ELEGANTE—

Demeure à deux étages et emplacement pour affaires

—ENCOIGNURE DES RUES—

POYDRAS ET FRANKLIN.

Succession de Mme Mary McDermott

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division D.—No 54,410.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE—Encanteurs—Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 527 rue Poydras—Il sera vendu aux enchères publiques, le LUNDI 14 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, siégeant en place de l'Hon. R. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, siégeant absent en vacance, daté et signé le 2 octobre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :—

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Premier District de cette ville, borné d'un côté par les rues Poydras, Perdido, Franklin et Liberté, désigné par le numéro un, lequel forme l'encoignure des rues Poydras et Franklin, et mesurant vingt cinq pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Poydras et environ la même largeur dans le fond, faisant face à une allée commune à l'usage dudit lot et autres, sur quatre-vingt un pieds deux pouces de profondeur et de face sur la rue Franklin et quatre-vingt-un pieds sept pouces de profondeur sur l'autre ligne du côté le tout, plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en une grande maison en bois ardoisée, contenant grand magasin et dépendances et très grandes et belles résidences en haut, et est le meilleur emplacement d'affaires dans le Premier District.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a à un ou un et deux ans, garantie par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et 10 pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

Acte de vente par devant Fred Zengel, N.P., aux frais de l'acquéreur.

12 nov—12 13 14 21 28—déc 5 12 à date

ATTENTION!

Mêlez-vous des PIRATES et des FILOUS parmi les soi disant citoyens d'annonces. La fièvre jaune ne les a pas tous tués. Il faut les tenir à distance. A propos, avez-vous déjà commandé VOTRE nom, pourquoi? Le "Directory" (Bottin) de Soards complet pour la Nouvelle Orléans, année 1898, sera prêt à être livré aux souscripteurs vers le 10 février, prix $6. Transmettez vos ordres par carte postale. Le Guide des affaires pour 1898, prix $1, révisé et augmenté, sera publié vers la même époque. Ainsi, envoyez vos commandes promptement, adressez "Soards' Directory office." 606 place Commerciale

21 nov—2em

Bureaux de la "National Debenture Redemption Co., Ltd.," Nouvelle Orléans 28 novembre 1897—Une réunion des actionnaires de cette corporation sera tenue le jeudi 23 décembre 1897, à 7 heures 30 P. M., aux bureaux de la compagnie No 737 rue Gravier, dans le but d'amender les articles VI, VII et VIII de la charte de cette corporation.

LEWIS W. BARTLETT,
Secrétaire et Trésorier.

23 nov—1m

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,874—Division D—Avis est sur le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Emmanuel Steinhardt, receveur du "Independent Cotton Oil Company Limited" de ses recettes et débours pour le mois de juin 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel et Hart

11 déc—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Annie E. Hand, épouse de John J Finn.

No 54,649 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

LOTS DE VALEUR DANS LE PREMIER DISTRICT A L'ENCAN, MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897,

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN et LESSEPS ALEXANDER A. LESSEPS—Encanteur, bureau No 230 Passage de la Bourse le MERCREDI, 15 DECEMBRE 1897; à midi, à la

BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS NO 717 RUE COMMUNE Entre les rues Carondelet et St-Charles.

En vertu et conformément à un ordre de l'HONORABLE GEO. H. THEARD, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'HONORABLE T. C. W. ELLIS, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 novembre 1897, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu aux enchères publiques pour le compte de la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues CANAL, GASQUET (maintenant AVENUE CLEVELAND), CLARK et GENOIS, et désignés par les numéros un et deux, mesurant chacun trente pieds dix pouces de face à la rue du CANAL sur une profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; Lot No 1 formant l'encoignure sud ouest des rues CANAL ET CLARK.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, et garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité

L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant JULES F. MEUNIER, notaire,

12 nov—12 18 25—dec 2 9 12 15

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bois de Charpente et Terres de Prairie

—Dans les—

Paroisses Vermillion et Avoyelles.

Succession de Laurent Lacassegue.

A L'ENCAN.

No 48,277—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B".

PAR JOHN O'CONNOR & CO., ALFRED C GREEN, Encanteur—Bureau, No 828 rue Commune—JEUDI, 16 décembre 1897, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Divis on B, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 5 novembre 1897, il sera vendu aux enchères publique, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Dans la paroisse Avoyelles.

Les diverses étendues de terre situées dans la paroisse Avoyelles, Etat de la Louisiane, et décrites comme suit:

1° La moitié ouest de la section — et la moitié sud du quart sud-est de la section 20, dans le comté deux sud, range cinq est, contenant quatre cent dix 70-100 acres.

Le tout de la section vingt-neuf, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant six cent quarante-deux 68-100 acres.

La moitié ouest et du quart sud-ouest de la section vingt et un, la moitié ouest du quart nord-ouest de la section vingt-huit, la moitié nord du quart nord ouest et le quart nord-ouest du quart nord-ouest de la section trente deux, et la moitié ouest du quart sud-est de la section trente, dans le comté deux sud, étendue cinq est, contenant trois cent soixante et un 10-100 acres.

La moitié est du quart nord-est et du quart sud est de la section dix-neuf, le quart nord est de la moitié est du quart sud est de la section trente, dans le comté deux sud étendue cinq est, contenant quatre cent quatre-vingt 92-100 acres.

La moitié nord et le quart sud ouest du quart nord est et de la moitié ouest du quart sud est de la section trente-et-un, comté deux sud, étendue cinq est, contenant deux cents et 85-100 acres.

Le tout de la dite terre étant dans le district sud ouest de la Louisiane, et comprenant, en tout, deux cents quatre-vingt dix 25-100 acres, enregistrés dans le livre des aliénations W. W. aux pages 314 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles.

2° Lots neuf et dix de la section 10, comté deux sud, étendue cinq est, contenant quatre-vingt 31-100 acres.

Les lots 11 et 12 de la section 21, comté deux, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 20-100 acres.

Lots 12 et 22 de la section 28, comté 2, étendue sud 5 est, contenant quatre-vingt 24-100 acres

Lots 13, 15, 20, 21, 23, 24, 29 et 30 de la section 29, étendue 2, étendue sud 5 est, contenant trois cent vingt et un et 28-100 acres, d'après le plan fait par S. B. Robertson, voyer, enregistré dans le livre des transferts W. W. page 449 et seq. du bureau des transcrits de la paroisse Avoyelles, montant à cinq cent-soixante deux 2-100 acres.

3° Une certaine étendue de terre, située et étant dans la Paroisse de Vermillion dans cet état, dans un endroit nommé Hebert Cove, étant en partie du bois de charpente et en partie des terres de prairie mesurant trois et demi arpents de face par vingt huit arpents de profondeur bornée à la partie supérieure par les terres de L. T. Briggs, et à la partie inférieure par les terres de Albert C. Hebert, à l'est par les terres de Mme Mauro LeBlanc et à l'ouest par les terres de Edmund Hunsbury ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent; la dite étendue de terre et bois désignée et connue dans l'arpentage des Etats-Unis, comme la première moitié de la moitié est du quart nord est et la moitié est de la moitié est du quart sud est de la section 30, comté 13, sud de l'étendue 3 est.

Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Andrew Hero, jr, notaire.

12 nov—12 18 25—2 9 16

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage rue Kerlerec, près Dauphine.

Succession de Mme L. M. McDonnell.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—Le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 2 décembre 1897 in re succession de Mme L. M. McDonnell [No 54,468 du Dossier] il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec tous les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, anciennement Histoire, Dauphine, anciennement Grande Hommes, Bourgogne, anciennement Crape et Bourbon, anciennement Bagatelle, désigné comme lot No 3 et mesurant 29 pieds 10 pouces de face à la rue Kerlerec, 95 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dauphine, 62 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bourgogne et 39 pieds 8 pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations, connues comme les Nos 923 et 925 rue Kerlerec, consistent en un bon cottage, récemment subdivisé en demeures doubles, cuisines dans le fond, citernes, hangars, etc. Excellente localité, rue pavée en briques vitrifiées, près des lignes électriques, écoles, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèques et lien et privilège du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final.

L'acquéreur devant acquitter les taxes de 1897—Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. J. Legardeur, Notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent à la vente.

3 déc—3 4 5 12 19 26—jan 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Clément Dabezies vs M. et Mme May Harris.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 29,844—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 16 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir:

Sur les lieux, situés No 429 Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Second District de cette ville,

Un lot de meubles de maison, etc.'

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité

7 déc—7 11 16.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District connu comme No 1457 rue Derbigny, entre les rues Kerlerec et Columbus.

Chas J. Theard vs Vve Vincent Roux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,750—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 décembre 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, et servitudes qui y appartiennent, en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, lequel lot de terre est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par P. A D'Hemecourt daté le 12 Février 1884 et lequel est annexé à un acte de vente de propriété par Mme Jos Simon Aleix, à veuve Paul Roux, passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire le 8 mars 1884. Le dit lot de terre mesure vingt quatre pieds trois pouces et six lignes de face à la rue Derbigny, sur cent pieds de profondeur sur le côté vers la rue Kerlerec, Soixante sept pieds sur une première profondeur sur la ligne du Lot "B" auquel point la dite propriété retrecit de quatre pouces, et a une seconde profondeur de trente trois pieds et vingt quatre pieds onze pouces et six lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 nov—12 13 19 26—2 10 16 déc.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif de plus de $5,000 de Cuirs, etc, Contenu et installation et stock d'un grand magasin de cuirs et accessoires pour souliers

CONSISTANT EN UN

Grand stock de valeur et bien choisi de Cuirs, etc., Veau Russe Black Seal, Kangaroo, Russias, Carribean, Black Enamel, Patent Calf Basket, Viol en couleur, Veau Ox. Blood, Tannés, Dongola Peau de mouton, Cuir verni, Heels Gore, Chevilles en cuivre, Clous en cuivre et en acier, Fil de fer, Facings, Fils, Crochets, Papier Emery, Top pieces, Enores, Welt, Doublures, etc. 3300 paires D 69 semelles, et beaucoup d'autres articles appartenant à ce genre de commerce.

M. J. Drucker vs M. Johnson et al.

COUR CIVILE DE District pour la paroisse d'Orléans No 54,591 — En vertu d'un ordre de vente daté du 29 nov. 1897, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI 15 décembre 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

En mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de Cuirs assortis, fins, accessoires, etc., d'après inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocat pour le plaignant

3 déc—3 4 7 11 12 15

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 4 janvier 1898.—Résidence double en bois et couverte en ardoises, presque neuve, 4 chambres de chaque côté, encoignure St-Claude et Clouet—Propriété de choix dans le Troisième District—Joli voisinage, chars électriques, églises, écoles, marchés, etc., à proximité.

Succession de Margaret Scheffer, épouse décédée de John R. Williams.

No 45,363—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 4 janvier 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B lequel dit ordre porte la date du 3 août 1897, approuvant et homologant les procédures d'une assemblée de famille tenue pardevant George Montgomery, Esq., notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Clouet, Montégut, Remparts et St Claude, désigné par la lettre "I" sur un plan et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, le 26 septembre 1896 annexé à un acte passé pardevant R. P. Upton notaire, le 2 octobre 1896. Ladite portion de terre forme l'encoignure des rues Clouet et St Claude et mesure 33 pieds, 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clouet par 95 pieds 9 pouces de profondeur et de face à l'avenue St Claude. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois ardoisé, presque neuf, contenant quelque 4 chambres de chaque côté, citernes, hangar double, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0 0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 en plus et au-dessus du prix d'adjudication. 10 0[0 de dépôt du prix d'achat requis au moment de l'adjudication pour lier la vente Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 déc—4 5 12 19 26—jan 2 3 4

Avis.

Excursion du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1.00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers.

J. S. LANDRY,
Surintendant.

21 nov—dim et sam

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Guth vs William A. Guth et als.

No 53,321—Cour Civile de District—Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, JEUDI, le 13 janvier 1898, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, rendu le 17 novembre 1897 et signé le 23 novembre 1897, la propriété suivante décrite sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, Fulton (maintenant St. Thomas) et Levée (maintenant Tchoupitoulas) et mesurant comme suit: Le dit lot No 12 mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton (maintenant St. Thomas) sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles bornés sur un côté par la ligne du fond des lots Numéros 7, 8, 9, 10, et 11 sur l'autre ligne de côté par le lot No 13 et le lot No 13 touche au dit lot No 12 et mesurant 25 pieds de face à la rue Fulton, maintenant St Thomas, sur une profondeur de 136 pieds entre lignes parallèles. A. M, et le dit lot No 13 est borné d'un côté par la ligne du fond des lots Nos 14, 15, 16, 17 et 18 et sur l'autre ligne de côté par le dit lot No 12. La dite propriété est connue comme le No 3118 rue Fulton, maintenant St-Thomas.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans, avec intérêts au taux de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1898 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Joseph D. Tayler, Esq., notaire.

12 déc—12 19 26—jan 2 9 à date.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Vve Elizabeth C. Schneider vs James Ford.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,330—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R H Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le sixième District de cette ville, le LUNDI 20 décembre 1897, à midi précis, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable Quatrième Cour de Cité.

11 déc—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 54,988.—Division D —John J. Maher vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John J. Maher insolvable, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant James J Woulfe, Esq., notaire public, en son bureau No 623 rue Gravier, dans cette ville, commençant le JEUDI 30e jour de décembre 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, que W. A. Bell, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que l'inventaire demandé soit fait par James J. Woulfe, Esq., notaire public, et que W. H. Allen et P. J. Tourrilles soient nommés et assermentés comme estimateurs de la propriété à inventorier conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1897.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge,

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 nov 30—7 20 déc

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederich Kneipp et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,929—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. George Schaaf, exécuteur testamentaire et administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Buck, Walshe & Buck.

10 déc—10 14 19

Succession de Thomas Buhler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,345—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Vezien, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

C. Rosen, avocat.

9 déc—9 13 18

Succession de Jeanette et Suzanne Journdet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,999—Division D—Attendu que John Coltraro a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jeanette et Suzanne Journdet, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

30nov—30—déc

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement de Choix. Belle Résidence en Bois à deux Etages, No 1353 rue Constance.

Succession de Mme Bridget Coulihan, Veuve de Owen Mullen.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, MARDI, 14 décembre 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Honorable N. H. Righter, juge de la dite Cour, division D, maintenant absent en vacance, daté le 27 septembre 1897 dans et pour le compte de la succession de Mme Bridget Coulihan veuve de Owen Mullen, dossier No 54,146, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc., qui y appartiennent, situé dans le 1er District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Melpomène, Terpsichore et Magnolia, désigné comme lot 3 sur un plan de C. A. De Armas, voyer, en date du 28 février 1851 et mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une belle et substantielle résidence en bois à deux étages, connue comme le No 1353 rue Constance, subdivisée en salons doubles spacieux, salle à manger, cuisine, etc., quatre chambres à coucher bien aérées galleries devant et sur le côté, aussi une grande bâtisse en bois dans le fond. Localité de choix bien améliorée et à proximité de toutes les commodités et désirable comme demeure ou comme spéculation.

Conditions Comptant—Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant H. L. Leonis, notaire.

Un dépôt de 10 o[o sera requis au moment de l'adjudication.

13 nov—13 14 21 28 déc—5 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil,

—D'une Grande Quantité de—

Propriétés de Valeur Situées dans le Premier District de cette Ville,

Avec toutes les Bâtisses et Améliorations, etc., et toutes les Machines, Bouilloires, Machineries, etc. Le tout Constituant la Fabrique entière de la "Orleans Manufacturing and Lumber Co."

A des Conditions de Vente Faciles et sans Evaluation.

—Dans l'Affaire de—

Fritz Jahncke vs Orleans Manufacturing and Lumber Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 54,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 janvier 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Douze certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia (anciennement Florida Landing), Willow, Clara et Cypress désignés comme lots Nos un à cinq sur un plan de C. A. DeArmas, voyer, déposé dans l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire; Six à Dix sur un plan de Pillé et DePouilly en date du 28 novembre 1865 déposé dans le bureau de C E. Girardy & Co., et par les Nos 301 et 311 sur un plan de R. Delafield déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, lots Nos un à dix mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Julie et chacun ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, excepté le numéro un qui a une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Lot No 10 formant l'encoignure des rues Julie et Clara Lot No 301 mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Willow sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et lot No 311 a vingt-cinq pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-cinq pieds de profondeur

Etant la même propriété qui a été acquise par les défendants par achat de la Teutonia Insurance Company par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 1er jour d'août 1888, dument enregistré dans le bureau des transcrits livre 130, folio 145.

2° Un certain lot de terre, situé dans les mêmes district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné comme comme lot No trois cent deux sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en mars 1832, et déposé pour référence dans l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire; le dit lot mesure exactement au dit plan, vingt-cinq pieds de face sur la rue Willow par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par les dits défendants par achat de James Shedy, par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 10 d'août 1888, dument enregistré dans le Bureau des Transcrits, Livre 128 folio 427.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 309 et 310 sur un plan fait par Geo H. Grandjean, député voyer de ville en date du 5 mars 1891, annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 avril 1891 et mesurant ensemble cinquante pieds de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur cent vingt-cinq pieds, plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles; étant la même propriété acquise par les dits défendants, par achat de Jas. F. V. Staats, par un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 avril 1891, dûment enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 136 folio 535.

4° Un certain lot de terre situé dans les mêmes district et ilet que les propriétés ci-dessus désignée par la lettre C, sur un plan fait par Sidney G. De Ille, voyer, le 3 juillet 1890, un devis duquel est annexé à l'acte ci-dessous passé pardevant Jas Simeon, notaire, en août 1890 et mesurant conformément au dit plan trente et un pieds trois pouces de face à la rue Cypress, par une profondeur de soixante deux pieds trois pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, avec l'usage perpétuel d'une allée de chaque côté de trois pieds de largeur, ouvrant sur la rue Cypress.

Etant la même propriété acquise par les dits défendants par achat de Mary D. Bradley par un acte passé pardevant James Simeon, notaire le 20 août 1890, dûment enregistré dans le Bureau des Transcrits Livre 127 folio 133.

5° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Julia, Magnolia, Clara et Cypress, désigné comme lots Nos 276, 277 et 278 sur un plan dressé par R Delafield, daté en mars 1832 déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire, conformément auquel les dits lots Nos 276 et 277 mesurent ensemble cinquante pieds de face à la rue Julia (anciennement Florida Landing) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, et le dit lot No 278 mesure vingt-cinq pieds de face à la dite rue Julia sur une profond